



sietrem

# La bonne présentation de VOS ENCOMBRANTS

**Accepté**



Canapés, chaises, tables, meubles,  
planches, tapis...



Vélos, tables à repasser, ferrailles,  
séchoirs à linge...



Les encombrants doivent être présentés  
sur la voie publique sans gêner la  
circulation.

**Refusé**



Pots de peinture, bidons d'huile, gravats,  
déchets verts, pneus, grillage, batteries,  
pièces détachées de voitures...



\* Déchets d'équipements  
électriques et électroniques

Les DEEE\* ne sont pas acceptés à la collecte  
des encombrants. Vous devez les apporter  
en magasin contre l'achat d'un nouvel  
appareil ou à la déchetterie.



Les sacs ou cartons fermés, les ordures  
ménagères...